DLP-5-7-82007034

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL 85 F
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

N°12 bis - 23 JUIN 1982

LA SHARKA

SOYEZ ATTENTIFS

La SHARKA est une maladie à virus dont l'introduction en France remonte aux années 1961 - 1962.

Découverte dans l'Hérault en 1969, cette virose est l'une des plus graves observées sur *abricotier, pêcher et prunier.*

Elle a pris ces dernières années une extension considérable sur *abricotiers* et son incidence économique est très importante.

SITUATION DANS LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE LANGUEDOC-ROUSSILLON

PECHERS -

Près de vingt mille arbres greffés sur Brompton ont été arrachés de 1972 à 1976. Aucun nouveau foyer n'a été découvert depuis cette date.

ABRICOTIERS -

Plus de dix sept mille abricotiers ont été arrachés entre 1973 et 1981.

Dans le Gard, de nombreux vergers contaminés sont localisés dans neuf communes.

Les variétés *Colomer, Rouge de Fournès, Flamengod et Polonais* paraissent les plus atteintes.

La maladie se transmet par le porte-greffe, le greffon et par des pucerons vecteurs. Des recherches sont entreprises afin de savoir s'il existe d'autres modes de transmission.

BASE DE LA LUTTE

Le Service de la Protection des Végétaux chargé de la prospection, applique les mesures règlementaires et techniques indispensables pour lutter contre cette virose.

- C'est une maladie incurable et il n'existe aucun traitement efficace pour la maîtriser.
- La règlementation rend obligatoire l'arrachage des arbres contaminés. Le tronçonnage ne suffit pas.
- Pour la création de vergers, il est recommandé de planter des abricotiers provenant de pépinières contrôlées et indexées par des organismes officiels INRACTIFL - PROTECTION DES VEGETAUX.
- Le prunier étant très sensible à cette maladie, il est fortement déconseillé de planter des pruniers d'ENTE dans les communes où des foyers de SHARKA ont été décelés.
- De plus, le remplacement des arbres atteints dans un verger contaminé est également déconseillé ; les jeunes sujets étant rapidement recontaminés par la SHARKA.

P 425

ARBORICULTEURS SURVEILLEZ VOS VERGERS ET AIDEZ NOUS A COMBATTRE CE FLEAU.

Identifiez-la et signalez rapidement sa présence au Service de la Protection des Végétaux.

Tirage du 23 juin 1982 - 1100 exemplaires.

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur *G. THEISSEN* No d'inscription P.P. 531 A.D

LA SHARKA

identifiez-la...

SUR FEUILLES D'ABRICOTIERS



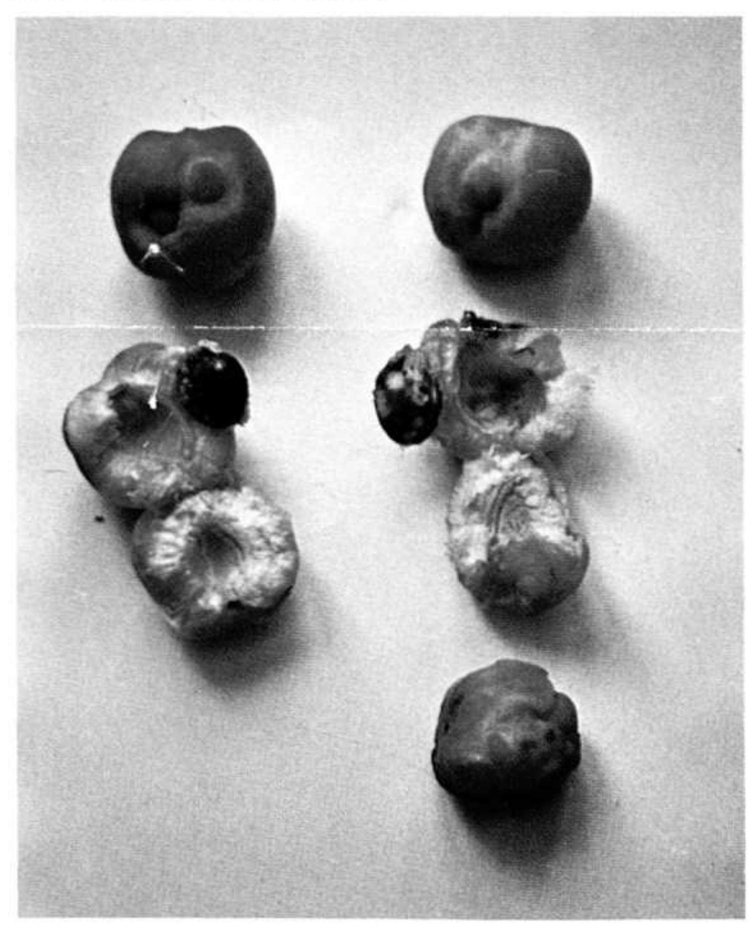
Taches et macules en anneaux

SUR ABRICOTS MÛRISSANTS



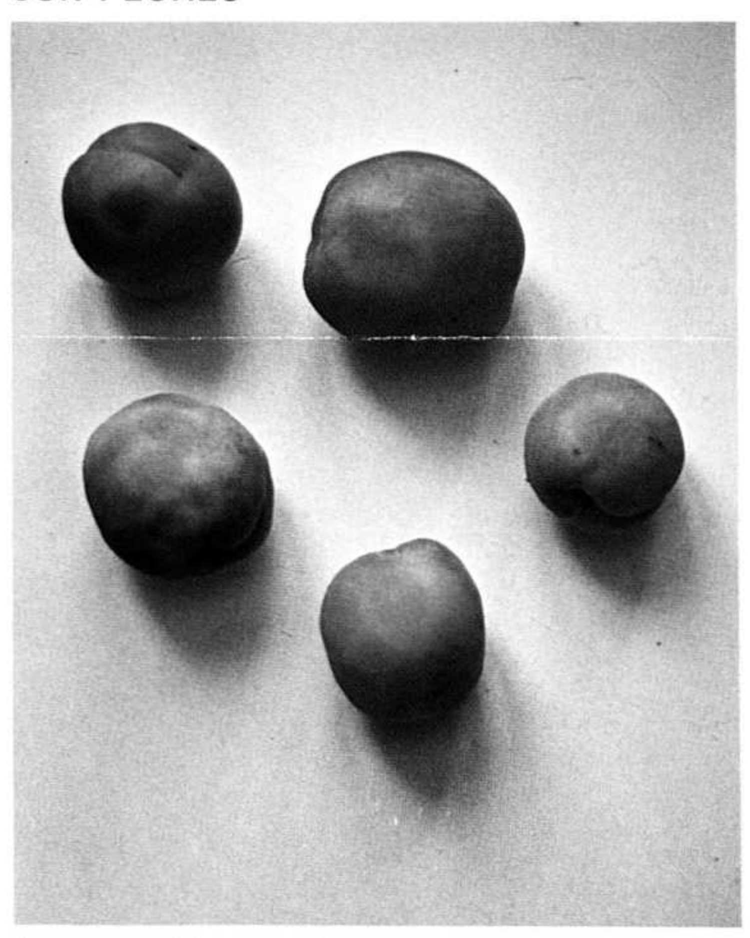
Anneaux et taches clairs

SUR ABRICOTS MÛRS



Fruits bosselés avec anneaux déprimés
Noyaux avec anneaux blancs

SUR PÊCHES



Anneaux clairs sur fruits à différents stades de maturité

Cette maladie fait peser une grave menace sur les vergers d'ABRICOTIERS, de PÊCHERS et de PRUNIERS

... et signalez nous rapidement sa présence!

Clichés : Protection des Végétaux Marseille et Montpellier - Imp. Leger, Villeurbanne